

21 juin 1991 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'immigration et notamment le problème des réfugiés politiques, et sur la nécessité d'adapter les formations à l'emploi notamment en renforçant les liens entre l'école et l'entreprise, Issoudun, le 21 juin 1991.

Monsieur le maire,

- Voici enfin tenu un rendez-vous pris depuis longtemps et qui trouve sa justification dans l'immense effort entrepris afin de créer cet ensemble dont on aperçoit déjà la grande utilité. Cela permettra à votre ville, mais bien au-delà, à l'ensemble du département, à ses habitants, et d'abord à ses jeunes à la recherche d'un emploi, non seulement d'espérer mais de commencer une filière qui leur permettra de trouver, enfin, la responsabilité qu'ils attendent. Je suis sensible à la présence de toutes ces personnes venues du département de l'Indre, que je connais un peu, que j'apprécie beaucoup. Je suis sensible à la présence de ses parlementaires que je remercie ainsi que de quelques parlementaires qui sont venus des départements voisins.

- De la même façon, nombreux sont les responsables des administrations de toutes sortes qui ont pris part à l'édification de ces bâtiments et qui vont continuer pendant quelques mois, puisque le projet devrait être accompli dans une année. De ce fait, les regards vont se tourner vers Issoudun qui retrouve ainsi ou presque le rang qui lui était promis lors de la Révolution française. Enfin le temps a passé depuis cette époque : on ne va pas vivre de regrets d'autant plus que Chateauroux mérite bien le titre qui lui appartient, celui de capitale du département.

- C'est de l'harmonie entre les cités et de l'harmonie entre les villes, la campagne berrichonne et la campagne de l'Indre que naîtra cet aménagement du territoire aussi heureux que possible dont vous avez maintenant, cher André Laignel, la charge au sein du gouvernement.

Vous avez traité de nombreux problèmes très sérieux. Je voyage assez souvent en France et j'entends bien les inquiétudes des uns et des autres. Après une période d'expansion et de développement, nous recevons, aujourd'hui, le contre-coup d'une sorte de retour en force de la crise mondiale qui ne devrait pas être longue mais qui est dure à supporter. On peut penser qu'au bout de quelques mois une reprise des affaires, de l'activité, de l'expansion permettra à ceux qui gouvernent, permettra à ceux qui ont été choisis par le peuple de trouver quelques récompenses à leurs efforts multiples. Mais il faut d'abord traverser cette phase et il faut la traverser "courageusement" je veux dire tout simplement en assumant, en remplissant ses obligations sans se soucier du reste puisqu'il s'agit, essentiellement, de servir notre peuple.

- Je vois bien que, d'une catégorie à l'autre, le chômage ou les menaces sur l'emploi sont devenus réalité. Je pense, en particulier, à certaines entreprises de Chateauroux, aussi bien qu'à la difficulté de certaines professions rurales. Je vois bien les variations des prix, le rôle nécessaire - mais qui a besoin d'être bien conduit - de l'Europe ou de la Communauté, la contradiction des intérêts, l'immensité de la tâche à accomplir. Au total cela représente un grand profit pour notre pays et le représentera plus encore mais au détriment, ici ou là, de telle ou telle profession qui en

supporte le poids, qui en souffre. Nous avons le devoir de le comprendre et si possible de trouver les débouchés nouveaux qui permettront aux travailleurs de notre pays de retrouver ou de trouver l'emploi dont nous avons besoin. Quand je dis "nous", c'est parce que c'est le pays tout entier qui souffre de cette maladie économique, sociale, et humaine.

- La France n'est pas épargnée mais aucun des pays qui l'entoure non plus et, sans vouloir tomber dans des études comparatives qui pourraient paraître trop favorables à la politique de la France, il est vrai que notre pays en souffre beaucoup moins que des voisins comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne prise par les immenses problèmes dus à l'unification des deux parties séparées au lendemain de la guerre. Tous les autres pays, surtout les pays industriels connaissent tous les maux dont nous souffrons. Tous connaissent le problème de l'immigration. Ils sont plus prospères que la plupart des pays du monde, en tout cas, sans aucun doute du tiers monde. Ils sont donc l'objet d'un désir. Là, on peut trouver peut-être du travail, en tout cas plus de sécurité, là peut-être réside un avenir, d'où cet afflux qui, un peu partout, aujourd'hui, préoccupe l'ensemble de l'Europe occidentale.

- Il faut trouver des réponses à ces questions, il faut éviter des réponses excessives, simplement passionnelles ou bien démagogiques. Il faut comprendre que les hommes et les femmes de nos pays, ont d'abord droit à trouver chez eux l'emploi dont ils ont besoin qui leur permettra de vivre et de développer leur propre famille. Aussi applique-t-on en France, des lois qui peuvent paraître rigoureuses, plus rigoureuses qu'il me semble à écouter les polémiques.\

Les problèmes de l'immigration ne se développent pas au hasard. Il y a, d'un côté ce que l'on appelle les réfugiés politiques, ceux-là veulent trouver une terre d'abri, ou de refuge, ou d'accueil, parce qu'ils ont à craindre, sans doute la tyrannie, le sectarisme ou la brutalité de certains systèmes. Il existe un office pour cela. Il était assailli de tant de demandes qu'il ne parvenait pas à y répondre. Et de ce fait, il s'est créé des situations qui devenaient inextricables. Un immigré qui n'avait pas reçu de réponse administrative à sa demande, un an, deux, trois ans, parfois sept ans, huit ans, avait déjà trouvé sa place souvent dans notre société. Souvent des immigrés s'étaient mariés, leurs familles, dans un quartier ou dans un village avaient créé ses relations de voisinage. Alors, se posaient des problèmes humains vraiment insupportables. Et donc de cette défiance administrative, naissaient des drames humains qu'il fallait absolument régler à l'avantage de tous.

- Aussi les dispositions qui ont été prises au cours de ces dernières années font que là où il fallait trois ans, quatre ans, il faut trois mois. Les situations humaines nouvelles n'ont pas le temps de se cristalliser. Or notre règle, c'est d'admettre les émigrés, ou les immigrés qui représentent une valeur de travail pour nous, indépendamment de ceux qui recherchent l'abri politique. La France est une terre d'asile dès lors que l'examen est fait sérieusement et que l'on ne succombe pas à tous les arguments fallacieux qui tendraient à faire croire que toute demande économique représente une réalité politique. Cela, c'est le travail de ceux qui en ont la charge. Mais, à compter du moment où la masse des immigrés qui demandent à trouver place en France peut avoir réponse en peu de mois à travers un tamis administratif extrêmement serré, il s'agit de savoir par le ministère du travail si telle région ou telle ville a besoin d'emplois, si il y a une destination locale convenable pour celui qui demande à vivre chez nous.

- Tout cela se fait après des études très sérieuses, même si au cours des années trente et soixante, pour répondre aux besoins d'un certain nombre de grandes entreprises qui préféraient, comme vous l'avez dit, sous-payer, on a fait appel à des travailleurs venus de loin que l'on installait pratiquement dans la misère. On pouvait comme cela peser sur les salaires et trop de gouvernements ont laissé faire quand ils n'ont pas encouragé. Ceux-là sont très coupables. Ils sont à l'origine d'un afflux excessif et dangereux d'immigrés qui, aujourd'hui, ont bien le droit de réclamer. Ils ont trouvé une deuxième patrie et voilà que cette patrie, à son tour, les refuse.

- Maintenant les choses se font beaucoup plus sérieusement. Les immigrés clandestins qui n'obtiennent pas raison de notre administration, parce qu'il s'agit d'une venue sur notre territoire en dehors de nos lois, n'ont plus le temps, l'administration agissant plus vite, de créer ce nouvel environnement familial ou personnel dont je vous parlais. Ces immigrés clandestins doivent savoir que cet Etat qu'ils désiraient tant se trouve dans l'obligation morale de les faire retourner chez

que cet Etat qui ne desirerait tant se trouve dans l'obligation morale de les faire retourner chez eux.\

C'est la politique très simplement exprimée que nous entendons défendre, étant entendu que jamais nous n'avons accepté pour ce qui nous concerne, et moi le premier, les raisonnements à connotation raciste dont on peut user électoralement, mais qui ne sont dans l'intérêt de personne, qui sont un déni, je le crois, au respect que l'on doit aux gens. Le droit des gens suppose respect, respect des gens. Il faut donc tenir bon sur ces règles simples. Pour les réfugiés politiques, dûment contrôlés par notre administration, leur raison d'être chez nous, leur désir d'être à l'abri, leur capacité de s'intégrer est une règle appliquée à travers le temps, car la France a toujours été, même au temps de la monarchie avant 1789, une terre où l'on a pu se réfugier. La France a toujours été très généreuse et d'autre part, l'immigration pour cause économique a toujours été pratiquée. Les campagnes qui ont lieu aujourd'hui avaient lieu au temps de ma jeunesse. Je me souviens de quelle manière on rejetait les Polonais du Nord, les Italiens du Quercy ou de l'Aveyron dans nos campagnes ou bien dans le bâtiment. Il y avait des campagnes d'une violence égale à celle que l'on constate aujourd'hui pour les Belges qui franchissaient la frontière du Nord. Tout cela paraît dérisoire, j'aperçois même que cela fait sourire. Cela ne faisait pas sourire à l'époque les responsables qui étaient accusés de pouvoir faire perdre leur place aux travailleurs français ou bien d'avoir une tendance coupable à préférer l'étranger aux Français.

- Ils ont beaucoup supporté cette critique dans le passé. Nous n'en sommes pas tout à fait indemnes, il me semble, mais comptant sur l'histoire de France, nous savons bien ce qu'il faudra en penser plus tard lorsque tout cela paraîtra dépassé. Mais il n'en reste pas moins que ces grands flux migratoires qui se déroulent sur la surface de la planète en direction des pays considérés comme prospères, représentent une cause de déséquilibre grave à laquelle il faut veiller et le gouvernement y veille. Donc, tout réfugié politique auquel l'asile sera accordé parce que c'était un vrai réfugié politique peut vivre en paix en France.

- Tout travailleur qui vient chercher un emploi et qui l'obtient ou une carte de séjour et qui l'obtient après enquête sur les possibilités d'emploi, doit vivre chez nous avec tous les droits accordés aux travailleurs français.

- Vous savez que l'on a souvent évoqué l'idée, le cas échéant, des droits civiques, parce qu'après tout, tout homme, toute femme, qui vit sur notre sol doit pouvoir dire son mot sur la vie quotidienne. Ceux qui sont là, parce qu'ils ont réussi à échapper à tout contrôle - contre lequel je ne dirai pas un seul mot - c'est peut-être un réflexe vital de leur part. Mais voilà, nous devons aussi avoir nos propres réflexes vitaux. Nous pouvons aller jusqu'à un certain point qui est celui tout simplement de la réalité et tout ce qui est clandestin échappant à nos lois doit être, comme je vous le disais tout à l'heure, humainement, correctement ramené là où il faudra par un plan que j'espère mondial, que je demande d'année en année, en particulier lors de ce que l'on appelle la Conférence du Sommet des Sept, c'est-à-dire des sept pays les plus industrialisés du monde. Il y aura une réunion cette année à Londres, le 15 juillet. Comme à chaque fois, je demanderai qu'un plan mondial permette précisément d'investir sur place pour que ces migrations n'aient plus de sens parce que, tout simplement, la prospérité commencerait à s'installer là. Et quel est l'homme, quelle est la femme qui ne préférera pas toujours rester dans sa patrie plutôt que d'aller crier misère ailleurs ?\

On aborde ainsi le problème de l'emploi en France dont André Laignel a déjà traité certains aspects. Et après tout nous sommes ici dans un ensemble architectural qui ne fait que commencer avec quelques points d'achèvement comme cette belle salle, mais dont on voit bien à travers les structures déjà dessinées de quelle manière elles seront orientées. Cette création à Issoudun est assez exceptionnelle par rapport à l'importance de cette commune et par rapport aux moyens qui sont mis en oeuvre. Je dois dire que le maire et son conseil municipal ainsi que tous ceux qui les ont conçus ou qui les ont aidés doivent être félicités pour leur action.

- Si l'on trouvait davantage d'initiatives locales un peu partout en France, on ne souffrirait pas autant de cette concentration des décisions à Paris. La création du royaume de France, puis l'idéologie jacobine, puis le tempérament napoléonien ont fait que nous avons vécu jusqu'à une période récente, dans une situation de concentration, de centralisation sur la capitale, qui était

devenue franchement dommageable aux intérêts communs. En 1982, nous avons fait une loi de décentralisation, la plus importante des lois peut-être depuis deux cents ans. Que cette loi de décentralisation soit poussée plus loin encore, qu'elle soit perfectionnée, j'y suis prêt, je suis prêt, moi, à tout débat à ce sujet, à condition de ne pas tomber dans l'absurde. Et l'absurde, ce serait la négation de l'autorité de l'Etat. L'Etat a sa fonction, l'Etat a ses devoirs et le moins d'Etat ne doit pas devenir plus d'Etat du tout. Ce serait le rêve d'une sorte d'anarchie ambiante. Il existe beaucoup d'élus locaux désireux de voir leur commune, leur département, leur région se développer. Il existe aussi beaucoup de potentats qui aimeraient bien que personne ne s'occupe de leurs affaires, autant de petits consulats qui permettraient à chacun d'échapper à la règle commune. Il faut tracer le chemin aussi droit que possible dans cette forêt d'intérêts contradictoires. Au sujet de la loi de décentralisation, j'observe avec beaucoup d'intérêt, je dirai même un certain plaisir, que tous les parlementaires qui ont voté contre sont aujourd'hui ceux qui nous reprochent de ne pas la mener assez bien, ni assez loin. Je suis prêt en tout cas pour ce qui me concerne à les entendre jusqu'à ce que j'appelais tout à l'heure la limite du raisonnable car je n'accepterai jamais le démantèlement de la puissance publique.\

Alors par rapport au sujet d'aujourd'hui, c'est vrai que vous avez voulu, monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux, regrouper dans un même site la totalité des structures qui oeuvrent au service de deux causes qui sont étroitement liées : la formation et l'emploi. Etroitement liées, on pourrait dire que c'est la même chose. Comment imaginer que, dans une époque où la science et la technologie sont allées si vite, nous allons former, que nous continuerons de former des jeunes gens à des métiers qui n'existeront plus quand ils auront l'âge de la responsabilité professionnelle, comment est-ce concevable ? Et pourtant on a continué très longtemps de le faire. Pour tous et particulièrement pour les femmes. Je pense qu'il y a là une inadaptation qui explique pour beaucoup l'excessive durée de la crise. La crise, c'est cette inadaptation entre la formation et l'emploi. S'il y avait adaptation, il n'y aurait pas crise. Alors il faut s'y attaquer, on s'y attaque depuis des années. Vous-même André Laignel, vous étiez chargé, dans le gouvernement précédent, d'une responsabilité très proche : la formation professionnelle, de même que vous êtes aujourd'hui en charge d'une autre discipline assez proche qui est l'aménagement du territoire, vous connaissez ces problèmes ainsi que celles et ceux qui m'écoutent, mais il faut que nos paroles aillent au-delà. J'ai ici à mes côtés Mme le ministre de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle, M. le ministre de l'intérieur, je ne veux pas citer tous les membres du gouvernement ici présents, mais je veux dire simplement qu'il s'agit de ceux qui ont une responsabilité tout à fait directe dans ce domaine, et je sais que leur passion de l'Etat en même temps que leur obligation ministérielle fait qu'ils sont prêts à multiplier les propositions et surtout les actions afin que les efforts de ces dernières années trouvent enfin le résultat que nous en attendons.\

Multipliez, vous le savez, sont les équipes, qui s'activent pour aider à la recherche de l'emploi. Multipliez, mais trop dispersées. Par exemple trop dispersées dans les quartiers d'une même ville. Vous savez, ce n'est pas facile pour quelqu'un qui est sans emploi de trouver la filière, et à qui s'adresser.

- Il y a d'un côté l'éducation nationale qui a ses centres d'information, d'orientation, pour diriger les élèves vers les formations les plus porteuses d'avenir, les mieux adaptées à leurs capacités personnelles. Avec le développement du chômage dans les années 70 - en vérité on peut situer en 1973 avec les deux crises conjuguées du pétrole et du dollar, la venue en force d'un chômage dévastateur - les initiatives se sont multipliées. Elles ont été à l'origine très heureuses. Mais elles se sont superposées. Au départ il n'y avait que l'Etat qui intervenait. C'était le rôle de l'ANPE : mettre en relation les offres et les demandes, rechercher auprès des entreprises des emplois à proposer. Les difficultés rencontrées par les jeunes ont suscité, en plus, des outils spécifiques, particuliers. Avec l'aide de l'Etat, les collectivités locales, les mairies ne sont pas restées inactives. La décentralisation, la loi de décentralisation a donné les moyens d'intervenir. Alors confrontés à la réalité du chômage, des difficultés d'insertion, on a mis des permanences d'accueil, d'information, d'orientation, excellentes initiatives dont les initiateurs aussi doivent être

remerciés. Dans de nombreux départements, collectivités locales, services de l'Etat, on a conjugué les efforts, on a donné naissance à ce qu'on a appelé les "missions locales d'insertion des jeunes" dont les résultats ont été remarquables, elles avaient été préconisées, dès 1982, par un homme aussi remarquable et dévoué que Bertrand Schwartz. Plus récemment encore, mais vous n'avez pas été pour rien dans cette création, on a mis en place pour donner aux jeunes sortis sans qualification aucune de l'appareil scolaire, une deuxième chance, c'est ce qu'on a appelé le crédit formation. Avoir un diplôme pour obtenir un emploi, mais combien d'enfants ou de jeunes sont sortis de l'école en 4ème, en 5ème ! Un certain nombre de ces jeunes lors du soixante-dix millièmè crédit-formation et j'observais que tous ceux qui se trouvaient là, jeunes filles et jeunes garçons, avaient tous quitté l'école depuis des mois et tous quitté l'école après la 4ème ou après la 3ème.

- Je me souviens d'avoir fait une enquête dans mon département de la Nièvre, il y a quelque temps lorsque j'étais Président du Conseil général, et j'avais remarqué qu'il y avait des cantons entiers, des cantons ruraux, dans lequel plus de 50 % des enfants ne suivaient pas le cursus scolaire, enfin n'allaient pas au-delà des classes dont je vous parle, situation proprement intolérable. Alors la deuxième chance, il faut maintenant la multiplier. Et je sais que depuis le soixante-dix millièmè que j'ai pu célébrer, beaucoup d'autres sont venus par la suite.\

Je reviens sur la multiplicité et la superposition maintenant dangereuses.

- Sans bouleverser ces dispositifs, puisqu'ils ont fait leurs preuves, je crois le temps venu, telle est la pensée, je me suis informé auprès d'elle, de Mme le ministre de l'emploi, du travail et de la formation, il faut mettre de l'ordre dans ce foisonnement. Toutes ces équipes qui se sont constituées, beaucoup de personnes très dévouées qui travaillent à la même perspective, mais qui ne se rencontrent pas, qui ne se connaissent pas toujours. Que de déperdition d'énergie et d'informations ! Et puis pensons aux usagers : ceux qui cherchent des emplois. Comment peuvent-ils s'y retrouver dans ces institutions qui se cachent au demeurant, selon la mode, sous des sigles : ANPE, CIO, PAIO, MLI, CFI. Je vous dirai tout de suite que si vous me posez la question, je serai collé à mon certificat d'études dans ce domaine très complexe de sigles que j'entends souvent, cités par les ministres au sein du Conseil chaque mercredi. Ils ont chaque fois droit à une observation. Je leur dis "j'aime bien que vous employiez un langage que je comprends, parce que si moi je ne comprends pas, beaucoup d'autres en France ne comprendront pas davantage", le rôle des membres d'un gouvernement, c'est tout de même de parler comme tout le monde. C'est un des dangers de la technocratie. Elle est très utile, si beaucoup de technocrates sont aptes à gouverner, il ne faut pas que ce soit la technocratie.\

Pour aider les usagers, pour aider les demandeurs d'emplois, il ne faut pas leur compliquer exagérément la vie, leur imposer ce qu'on pourrait appeler un parcours du combattant. Donc un bilan doit être fait. De ce qu'ils savent, de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils peuvent, c'est très important d'avoir leur avis, ce ne sont pas des objets, ce ne sont pas des marchandises, ce ne sont pas des numéros, ce ne sont pas des sigles.

- Alors il faut faire attention à ne pas les laisser se fourvoyer dans des filières en déclin ou parfois disparues. La filière tertiaire est très attirante, tellement attirante, que les débouchés deviennent encore plus rares. Des secteurs entiers de notre industrie ont du mal à recruter les personnels dont ils ont besoin, vous voyez bien ces listes, dans les journaux, d'offres d'emplois, combien d'industriels ou d'artisans rencontrons-nous qui disent : je cherche des collaborateurs pour telle ou telle chose et je n'en trouve pas. Je connais, tout près de la maison où j'habite, un entrepreneur, menuisier, charpentier, qui n'a pas trouvé les deux compagnons dont il a besoin depuis deux ans et demi. Vous me direz mais c'est qu'il n'est vraiment pas débrouillard, si, si, il se débrouille très bien mais.. J'en ai parlé au Préfet des Landes, cela fait deux ans et demi qu'il attend ! J'ai cité l'autre jour à Troyes, l'exemple de grands relieurs que je connais, les meilleurs relieurs français, une dizaine d'entre eux qui n'ont pas de compagnons pour les remplacer le jour où ayant dépassé 60 ans ils devront se retirer. Cette inadaptation est inimaginable, elle est coupable. C'est pourquoi je vous en parle aujourd'hui. Je sais que c'est le souci peut-être majeur de Mme Martine Aubry, le ministre responsable : comment adapter formation et emploi ? Alors, la première idée qui vient à l'esprit c'est de rapprocher les différentes équipes qui s'en

la première idée qui vient à l'esprit, c'est de rapprocher les différentes équipes qui s'en occupent, de les rapprocher dans l'espace, vous le faites, de les rapprocher dans l'action.\ Si j'ai désiré venir ici et répondre à votre invitation, c'est pour que cet exemple en inspire d'autres.

- Dans les fameux quatre cents quartiers, sous l'autorité de M. le ministre d'Etat chargé de la ville, où l'on ne remarque que les incidents ou accidents de toute sorte qui se déroulent non pas dans les quatre cents, mais dans les vingt ou trente qui ont dépassé véritablement la limite raisonnable, l'Etat réagit aujourd'hui avec vigueur. Vous avez entendu Mme le Premier ministre dire hier soir qu'elle entendait que des forces de sécurité, de protection, qui relèvent de M. le ministre de l'intérieur qui bien entendu ne demande que cela, soient en mesure d'aller partout où on a besoin d'aide. Ces forces de l'ordre sont partout chez elles, dès lors qu'il s'agit de maintenir l'ordre public, mais un ordre public qui ne se veut pas féroce, cruel, hostile, qui ne peut d'ailleurs réussir qu'en ayant le concours de la population locale. Ce concours, on le trouvera d'autant mieux que cette population saura qu'on se préoccupe d'offrir un débouché à des milliers de jeunes sans travail, qui souffrent surtout de cet abandon, qui souffrent d'être enfermés dans des villes mal construites, entassés, et qui par eux-mêmes ne demanderaient pas mieux que de prendre part pleinement aux activités de notre société.\

Alors, je vois d'autres mérites aux regroupements que vous allez créer : celui d'y juxtaposer la formation initiale et la formation continue puisque vous aurez des étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie qui côtoieront des stagiaires de nombreuses actions de formation. Je sais qu'il y a une répartition qui est prévue entre différentes villes. J'approuve pleinement ce développement décentralisé des instituts universitaires de technologie qui doit permettre à toutes nos capitales de département de disposer d'une structure à la fois professionnelle et intellectuelle, qui va passionner la jeunesse, et qui va entraîner les familles, créant une sorte d'émulation. Et puis un jeune qui fait ses études supérieures près de chez lui y reste. Dans le département que j'ai représenté, faute d'avoir un institut universitaire sur place, tous les jeunes de ce département allaient à Clermont-Ferrand, à Dijon, à Orléans, et surtout à Paris. Et puis, ils y restaient, souvent s'y mariaient, y trouvaient une situation, et notre département s'appauvissait de génération en génération. Donc, c'est une excellente idée que d'arriver à décentraliser ces instituts.

- De plus l'AFPA : l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes est présente et pourra accueillir 150 stagiaires, ce qui est beaucoup pour une ville comme celle-là. L'institut polytechnique aura aussi une activité de formation professionnelle.

- En fait, depuis les actions de lutte contre l'illettrisme jusqu'aux stages les plus avancés dans le domaine de l'exportation, par exemple, il y aura toute une gamme de formations regroupées sous le même toit, qui, au bout de peu d'années, marquera son empreinte. Ce sera un changement d'allure, presque d'époque, pour un département comme le vôtre.

- On m'a même indiqué que vous formiez ici, et je crois que c'est unique en France, des "managers du monde de la musique". "Monde de la musique", je trouve cela très bien, "manager", je trouve cela bizarre : il y a des mots en français pour cela, enfin ! Ces "managers du monde de la musique" sont le fruit d'une collaboration extrêmement heureuse avec le ministre de la culture.\

Tout cela veut dire meilleure utilisation des équipements, richesse de la confrontation des hommes, des méthodes, des savoirs, émulation de la recherche pédagogique, car n'oublions pas, quand on fait cet examen général, les enseignants. On a beaucoup de chance en France d'avoir des milliers et des milliers d'enseignants dont je puis témoigner qu'ils sont très remarquables. Dans les quartiers que j'évoquais tout à l'heure, imaginez le travail des enseignants qui ont dans leur classe des enfants de 10 ans, qui parlent 7 ou 8 langues différentes, qui n'ont pas encore terminé l'apprentissage du français. Nous avons un instrument humain merveilleux en France, ces professeurs, ces instituteurs (qui d'ailleurs sont en train de changer de nom), il y a toute une série d'hommes et de femmes qui sont, croyez-moi, les meilleurs en France par leur capacité de dévouement et de compétence. Il faut qu'ils soient réunis, associés contre les risques de sclérose et contre la simple reproduction des recettes anciennes.

- Alors, quelle est la meilleure façon de dire que la formation n'est pas simplement un petit moment de la vie : la jeunesse, mais que c'est l'affaire de toute la vie. Il y a la fameuse loi de 71 sur la formation continue. C'était une loi excellente mais cela va faire 20 ans, eh bien, je pense qu'on va pouvoir préparer son adaptation aux besoins qui sont apparus au cours de ces 20 dernières années.\

Alors, j'évoquais voilà quelques jours à Troyes, au centre de formation des apprentis de cette ville, l'impérieuse nécessité qui s'impose à tout notre système éducatif de tisser des liens avec le monde de l'entreprise. C'est une des pensées majeures du gouvernement qui vient de se constituer sous l'autorité de Mme Edith Cresson, et c'est capital de développer ce que les spécialistes appellent la formation par alternance, l'école - l'entreprise, l'aller et retour entre les deux. Celui qui a acquis un métier ou qui s'est perfectionné dans l'apprentissage de ce métier, lorsqu'il revient étudier, est infiniment plus apte à franchir rapidement les étapes jusqu'à des études supérieures. Il faut vraiment pratiquer cette formation par alternance.

- Le gouvernement vient de mettre en place une délégation pour le développement de la formation en alternance et de l'apprentissage, j'attends beaucoup de cet organisme nouveau. J'ai constaté aussi en vous écoutant que ces coopérations s'échafaudent tout naturellement sur le plan local, ce qu'on appelle les bassins d'emploi tel que celui d'Issoudun. C'est tout à fait logique.\

Que recherche une entreprise dans le choix de son implantation ? Bien sûr, à disposer de moyens de communication commodes, d'infrastructures adaptées, d'un environnement accueillant, éventuellement d'aides financières. Mais aussi et surtout, elle veut être sûre de trouver une main d'oeuvre qualifiée, et cela ne s'improvise pas, cela se construit par des discussions entre les responsables du système éducatif, les responsables des entreprises, les partenaires sociaux qui ont une riche et forte expérience.

- Il y a ici de nombreux élus. Vous servez d'intermédiaire entre ces mondes, vous êtes des fédérateurs d'énergie. Comme tous les élus, vous savez comment vit votre commune, votre département, votre région. Il n'y a pas meilleur expert que vous, on l'oublie trop souvent. Les lois de décentralisation vous ont accordé plus de pouvoir que de mon temps, j'ai tenu à ce que le gouvernement de Pierre Mauroy obtint de l'Assemblée et du Sénat la fameuse loi dont je vous parle. Eh bien, les élus sont indispensables. Il faut les associer, et c'est là avec eux que peuvent se tisser les liens entre école et entreprise, entre formation et emploi. Et pour que les choses soient plus simples à réaliser, il faut que les acteurs de ce rapprochement sur le terrain aient plus d'autonomie, plus de capacité à s'adapter sur place aux normes nationales, aux réalités nationales. Bref, il faut déconcentrer, on a décentralisé, je vous ai dit qu'il ne faut pas exagérer, mais le chantier qu'on a ouvert est immense et déconcentrer, cela veut dire transmettre le pouvoir.

- Il faut en particulier déconcentrer notre système éducatif. Il faut éviter absolument ce gâchis social qu'est pour les jeunes la course décourageante au premier emploi, et, pour les entreprises, cette irritante difficulté à trouver tout simplement des femmes et des hommes qualifiés, capables de faire le travail demandé.

- Je tenais à m'exprimer ici longuement et largement sur ces sujets majeurs que j'ai traités devant vous. Mais vous me direz : vous en avez souvent l'occasion ! Pas tellement, je ne veux pas m'emparer en permanence des médias, je pense d'ailleurs être assez discret sur ce plan, je me le reproche parfois ! Et puis c'est le rôle du gouvernement, et je tiens absolument à ce que le gouvernement gouverne et il a sa responsabilité constitutionnelle et il en est capable, et vous savez la confiance que je porte à Mme le Premier ministre qui démontrera ses grandes qualités, après les Premiers ministres qui ont été à mes côtés, et dont l'oeuvre sera retenue par l'histoire de notre temps.\

Alors, je dois vous dire, moi, les directions. Alors quelles directions pour ce travail ?

- La première relève de la responsabilité des entreprises, des branches professionnelles : elles doivent définir clairement les qualifications dont elles ont besoin, elles doivent être capables de les prévoir, il faut anticiper. Le ministre du travail les aidera, croyez-moi. La deuxième consiste au

vu de ce recensement des besoins, à définir le contenu des formations, formations à adapter ou à créer de toutes pièces. Que de métiers inconnus de nous aujourd'hui seront pratiqués en l'An 2000, et même avant. Alors, là c'est le travail conjoint de l'éducation nationale, des partenaires sociaux, des représentants des employeurs et des élus.

- Troisièmement, il faut que l'entreprise puisse devenir plus souvent qu'elle ne l'est un lieu de formation. Je sais que beaucoup de grandes entreprises le font, elles en ont le moyen. Beaucoup de petites et moyennes entreprises ne le font pas, elles n'en ont pas souvent le moyen. Il faut donc que la collaboration soit étroite entre la puissance publique et les entreprises pour que partout où travaillent des ouvriers, des employés, des cadres de toutes sortes, existe un lieu de formation.

- Quatrième direction, il faut que les entreprises détachent, pour une durée limitée, avec un financement approprié, certains de leurs cadres dans le système de formation initiale ou continue, afin de prendre part au travail des enseignants et des formateurs. On lutterait ainsi contre le phénomène de vieillissement des connaissances.

- Cinquième direction, il convient de développer la fonction essentielle de tuteur. Qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien, il faut que les jeunes appelés à faire un stage dans l'entreprise soient encadrés, il faut que le lien soit assuré avec l'établissement de formation. C'est une véritable fonction à créer, qui doit faire l'objet d'une reconnaissance sociale. Cette idée sera proposée d'une façon tout à fait pratique par Mme le ministre du travail et de l'emploi. Beaucoup de jeunes souffrent du fait qu'ils n'ont pas à leur côté, un travailleur plus âgé et mieux formé, qui leur dit : eh bien voilà comment il faut faire, sans être obligé de passer par un enseignement qui serait exagérément abstrait. Celui qui apprend, aime et admire toujours celui qui enseigne, parce qu'apprendre, c'est aussi connaître, autant qu'on le peut, les secrets de la vie. Alors je conclurai en proposant que les entreprises puissent libérer du temps pour certains de leurs salariés, afin d'aider ces jeunes qui sont à la recherche d'une qualification, ou qui cherchent une deuxième chance par le crédit formation. Il faut guider sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle tous les jeunes qui ont un besoin. Après tout quelle est la tâche de l'entreprise ? On l'a trop souvent oublié. C'est de produire. On ne crée l'emploi que par la production. On ne créera la richesse que par la production, par la qualité de la production pour l'intérieur et pour l'extérieur. N'oublions pas que la France est quand même aujourd'hui toujours l'un des cinq premiers pays du monde et sans doute le quatrième pour son développement économique. N'oublions pas que la France est le quatrième pays exportateur du monde. Et nous sommes un peuple de cinquante-huit millions d'habitants, à côté de ces vastes ensembles humains qui aujourd'hui occupent d'immenses superficies sur les cinq continents. Il faut donc dire que la France, pour employer l'expression populaire, se défend bien comparativement. Elle se trouve mieux située que la Grande-Bretagne, que l'Italie et que bien d'autres. Elle est simplement distancée, j'allais dire que c'est déjà trop, mais n'exagérons pas non plus, distancée par les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et l'Allemagne. Encore avec l'Allemagne sommes-nous en train de réaliser l'équilibre dont on verra les effets sous peu de mois. Quant au Japon, moi je n'en dirai pas de mal. D'ailleurs, Mme le Premier ministre n'en dit pas de mal. Elle dit simplement "ils sont forts et ils sont ambitieux". Ce n'est pas nuire au Japon que de lui dire : eh bien, la France entend être aussi forte et ambitieuse que vous. Là s'arrêtera ma critique qui d'ailleurs n'en est pas une.

- Mais enfin mon devoir, c'est de veiller à ce que la France ne soit pas en déficit permanent avec l'Allemagne ! Bien entendu nous acceptons la concurrence et nous voulons savoir si la concurrence est vraiment bien respectée dans les droits sociaux par exemple, dans les lois fiscales, dans les conditions du travail. A égalité, nous prétendons nous situer parmi les meilleurs et nous acceptons la compétition. Quand quelqu'un se révèle plus actif et plus fort que nous, nous le montrons du doigt en disant : mais c'est remarquable ce que vous avez fait. Mais ça commence à nous gêner, alors nous voudrions bien être aussi remarquable que vous. Nous ne procéderons pas à des mesures protectionnistes, du moins nous n'agissons que dans le cadre de la communauté européenne pour cela. La Communauté européenne, c'est la première puissance commerciale du monde, cela pourrait être la première puissance industrielle, cela pourrait être la première puissance technologique. Vous voyez que nous avons quand même des arguments à

première puissance technologique. vous voyez que nous avons quand même des arguments à faire valoir.

- Je lance ici, comme je le fais de temps à autre, un appel à une sorte de mobilisation générale, mobilisation générale des énergies, des capacités, des compétences. nous sommes aujourd'hui les dirigeants de l'une des premières nations du monde, première nation par l'antériorité dans le temps, par la longueur, la durée et la grandeur de son histoire. Soyons-en dignes, continuons, allons plus loin, passons le témoin à la génération prochaine en ayant fait notre devoir. Le 1er janvier 1993, il n'y aura ni frontière, ni barrière entre les douze pays de l'Europe, et au travers de tous les autres accords internationaux, c'est avec le monde entier que nous nous trouvons confrontés, avec notre force principale qui sera notre talent, notre courage et notre capacité de création.

- Voilà, mesdames et messieurs, je voulais faire cette dernière remarque qui sera ma conclusion, après vous avoir dit merci, pour m'avoir fourni l'occasion de m'exprimer et pour votre très agréable accueil, alors allons-y et merci.\